Nations Unies S/2004/325/Corr.1

# Conseil de sécurité

Distr. générale
10 mai 2004

Arabe et français seulement

## Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental

**Rectificatif**

**1. Paragraphe 5**

Remplacer le mot « néfastes » par le terme « défavorables » à l'avant-dernière ligne.

**2. Paragraphe 36**

Remplacer le texte de la première phrase par le texte suivant :

« Il ressort clairement des initiatives et débats antérieurs du Conseil de sécurité concernant cette question qu'il y a opposition à une solution non consensuelle du différend relatif au Sahara occidental. »

04-34426 (F) 100504 100504